

JEUNES EUROPEENS FRANCE

Siège social : 76 bis Rue de Rennes
75006 PARIS
RCS : 419 387 469 RCS PARIS

Audit
Conseil
Expertise-Comptable

Ensemble pour accompagner votre développement



Groupe Laviale

Audit Conseil Expertise-comptable

LES JEUNES EUROPEENS - FRANCE

Siège social : 76 bis Rue de Rennes
75006 PARIS
RCS : 419 387 469 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

GROUPE LAVIALE

Siège social : 2 Villa de LOURCINE, 75014 PARIS

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association LES JEUNES EUROPEENS - FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES JEUNES EUROPEENS - FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne, les règles et méthodes comptables liées aux subventions et aux fonds dédiés, et sur la présentation d'ensemble des comptes. Notre audit a porté plus particulièrement sur le poste des subventions perçues par votre association, concernant leur traduction comptable, tant au niveau de leur réalité que de la séparation des exercices.

Nous avons examiné les conventions conclues avec les financeurs de votre association afin de valider la réalité des subventions perçues. Nous avons également examiné le caractère approprié de leur comptabilisation, notamment concernant la séparation des exercices.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et le rapport moral sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	12 068	12 068		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 929	2 929		
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 997	14 997		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 180		3 180	2 178
Clients et comptes rattachés	1 840		1 840	9 524
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	163 928		163 928	194 203
Charges constatées d'avance	10 983		10 983	
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	29 063		29 063	39 997
TOTAL ACTIF CIRCULANT	208 994		208 994	245 903
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	223 991	14 997	208 994	245 903

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	13 104	25 961
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	11 299	-12 857
Situation Nette (sous-total)	24 403	13 104
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	24 403	13 104
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	67 163	78 392
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	67 163	78 392
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 504	23 527
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	107 924	127 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		3 658
TOTAL DETTES	117 428	154 407
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	208 994	245 903

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	10 440	16 414
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	4 545	12 562
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	4 659	9 861
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	145 934	287 588
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	2 086	1 917
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		1 333
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	25 834	9 205
Autres produits	4	212
Total des produits d'exploitation (I)	193 502	339 092
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	91 078	166 556
Aides financières	21 999	12 647
Impôts, taxes et versements assimilés	2 596	653
Salaires	43 684	137 232
Cotisations sociales	9 039	35 275
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		972
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	14 605	
Autres charges		
Total des charges d'exploitations (II)	183 001	353 334
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	10 501	-14 242

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	798	1 385
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	798	1 385
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	798	1 385
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	11 299	-12 857
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	194 300	340 477
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	183 001	353 334
EXCEDENT OU DEFICIT	11 299	-12 857
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1 865 279	1 803 770
TOTAL	1 865 279	1 803 770
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 865 279	1 803 770
TOTAL	1 865 279	1 803 770

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

LES JEUNES EUROPEENS-FRANCE

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 208 994€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 11 299€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et au règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par le règlement ANC n° 2022-06.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers (homologué par arrêté du 26/12/2023) à compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025. Cette première application n'a pas d'impact sur les méthodes d'évaluation mais modifie la présentation des états financiers et certaines rubriques du PCG. Les comptes comparatifs 2024 sont présentés sans retraitement.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'association Les Jeunes Européens - France (JE-France) rassemble des jeunes, de 16 à 35 ans, engagés pour porter une action civique d'intérêt général et prendre une part active dans la construction européenne.

La nature et périmètre d'activités ou missions sociales réalisées : Depuis 1992, Les Jeunes Européens - France s'affirment comme force jeunesse mais aussi comme un acteur du débat public et de l'éducation populaire et civique européenne.

Les moyens mis en œuvre : Nos bénévoles se mobilisent auprès des jeunes avec des interventions pédagogiques pour sensibiliser aux enjeux européens, mais aussi sur le web et sur le terrain avec l'organisation d'actions de rue ou de débats, faisant ainsi vivre le débat public européen au quotidien.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations Incorporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais D'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	12 068	-	-	-	-	12 068
Total Immobilisations Incorporelles (I)	12 068	-	-	-	-	12 068
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 929	-	-	-	-	2 929
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	2 929	-	-	-	-	2 929
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Financières (III)	-	-	-	-	-	-
Total Général (I + II+III)	14 997	-	-	-	-	14 997

Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur Début D'exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur Fin d'exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	12 068	-	-	12 068
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	2 929	-	-	2 929
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	2 929	-	-	2 929
Total Général	14 997	-	-	14 997

État des stocks

Méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks, y compris les méthodes relatives aux dépréciations éventuelles

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré premier sorti

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faites des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	3 180	-	3 180
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	-	-	-
En-cours	-	-	-
Total	3 180	-	3 180

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 840	1 840	-
Autres	163 928	163 928	-
Charges constatées d'avance	10 983	10 983	-
Totaux	176 751	176 751	-
Prêts accordés en cours d'exercice	-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Ouverture	Affectation Résultat	Augmentation Diminution ou Consommation	Clôture
Fonds propres sans droit de reprise	-			-
Fonds propres avec droit de reprise	-			-
Écarts de réévaluation	-			-
Réserves	-			-
Report à nouveau	25 961	-12 857		13 104
Excédent ou déficit de l'exercice	-12 857	12 857	11 299	11 299
Situation nette	13 104	-	11 299	24 403
Fonds propres consommables	-			-
Subventions d'investissement	-			-
Provisions réglementées	-			-
Total	13 104	-	11 299	24 403

Résultat de L'exercice :

Détermination du Résultat Effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat Comptable	11 299	-12 857
Reprise du Résultat antérieur		
Excédent ou Déficit effectif Global	11 299	-12 857
Dont résultat effectif sous gestion propre		
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée		

Information sur les Fonds dédiés :

L'association a comptabilisé les fonds dédiés suivants à la clôture de l'exercice :

- **Subventions, contributions financières et autres organismes :**

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont Remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Erasmus GENERATION	78 392		25 834			52 558	
Erasmus KA1 ESTT	52 500		37 895			14 605	
TOTAUX	130 892		63 729			67 163	

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	9 504	9 504	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 982	2 982	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	104 942	104 105	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Totaux	117 428	117 428	-	-
Emprunts souscrits sur l'exercice	-			
Emprunts Remboursés sur l'exercice	-			
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-			

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	-	-
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
dont forfait Etat	-	-
dont forfait Région	-	-
dont forfait Département	-	-
dont forfait Communes et groupements de communes	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
Sous-total concours publics	-	-
Subventions État	81 050	287 588
Subventions Région	-	-
Subventions Département	-	-
Subventions Communes et groupements de communes	-	-
Autres subventions d'exploitation	64 884	-
dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)	54 487	-
dont autres subventions (à détailler)	10 398	-
Report de subventions	-	-
Sous-total subventions d'exploitation	145 934	287 588
Total concours publics et subventions d'exploitation	145 934	287 588

Information sur les ressources de l'exercice :

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Les ressources reçues en nature par nature par l'entité sont :

- Utilisées pour les besoins de son activité ;
- Stockées,
- Vendues.

Les ventes des dons reçus en nature sont inscrites en produits en compte de résultat sous une rubrique spécifique.

Liste des contributions / Nature Contributions	Montant	Méthode Valorisation
Bénévolat : personnel bénévole	1 865 279	cf. ci-après
TOTAL	1 865 279	

Note sur la valorisation du bénévolat

1) Engagement

Les Jeunes Européens – France s'engagent à valoriser auprès de ses partenaires le temps bénévole investi par ses membres lors de ses activités courantes et exceptionnels. Cette valorisation contribue à la reconnaissance de leur engagement pour l'association et la cause qu'elle promeut.

Les Jeunes Européens – France sont habilités à délivrer des attestations pour justifier les heures de bénévolat effectuées ainsi que des responsabilités exercées au sein de l'association. Cela doit permettre à ses membres de faire valoir auprès d'un tiers leur engagement associatif et ainsi bénéficier des avantages qui leur sont reconnus par l'Etat et les organismes tiers.

2) Barèmes

Les Jeunes Européens – France valorisent budgétairement le bénévolat selon les dispositions suivantes :

- Fonction dirigeante : 5 fois le SMIC brut (sans les charges patronales)
- Cadres responsables d'activités : 3 fois le SMIC brut (sans les charges patronales)
- Employés, ouvriers : 1,20 fois le SMIC brut (sans les charges patronales)

Informations spécifiques :

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat				
- Prestations en Nature				
- Dons en Nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 865 279		1 803 770	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en Nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 865 279	-	1 803 770	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
- Réalisées en France				
- Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
Personnel bénévole	1 865 279		1 803 770	
TOTAL	1 865 279	-	1 803 770	-

Autres informations :

Informations sur les transactions avec les contreparties :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	6 600	
Autres prestations		
Total	6 600	-

Autres inscrites au bilan :

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

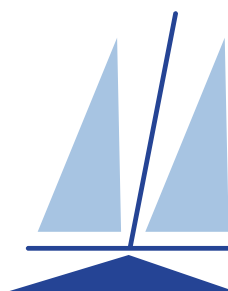
Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	
Ouvriers	
Total	2

16/24, rue de Cabanis
Adresse postale : 2, Villa de Lourcine - 75014 Paris
Tél. 01 70 36 96 96
michel.deudon@laviale.com
maud.laviale@laviale.com

2, rue Jean Mermoz
BP 80181 - 91006 Evry Cedex
Tél. 01 70 36 96 80
eric.messina@laviale.com
jean-pierre.moisset@laviale.com

1, quai George V - BP 125
76051 Le Havre Cedex
Tél. 01 70 36 96 60
cecile.laviale@laviale.com
eric.rollin@laviale.com

laviale.com



Groupe Laviale

Audit Conseil Expertise-comptable

Adhérent



Membre

